

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

Réf. MA10000861/D

N° rév. 1.4

## Panneau isolant Sto en polystyrène

Date de révision 03.02.2026

Date d'impression 09.02.2026

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Panneau isolant Sto en polystyrène

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Accessoires pour systèmes d'isolation des façades

Utilisations déconseillées Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Sto nv/sa  
Z.5 Mollem 43  
B - 1730 Asse  
Téléphone: 02 45 30-110  
info.be@sto.com  
www.sto.be

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS Belgien Steven Gilis, tél. 0472 363072  
s.gilis@sto.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence Belgien Téléphone: +44 (0)1235 239 670  
Centre Antipoisons: 070 245 245

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

| Nom Chimique | No.-CAS<br>No.-CE<br>No.-Index<br>Numéro<br>d'enregistrement   | Classification                                                                                  | Concentration<br>(% w/w) |
|--------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| polystyrène  | 9003-53-6                                                      |                                                                                                 | > 97                     |
| pentane      | 109-66-0<br>203-692-4<br>601-006-00-1<br>01-2119459286-30-XXXX | Flam. Liq. 2; H225<br>Asp. Tox. 1; H304<br>STOT SE 3; H336<br>Aquatic Chronic 2; H411<br>EUH066 | < 1                      |
| isopentane   | 78-78-4<br>201-142-8<br>601-085-00-2<br>01-2119475602-38-XXXX  | Flam. Liq. 1; H224<br>Asp. Tox. 1; H304<br>STOT SE 3; H336<br>Aquatic Chronic 2; H411<br>EUH066 | < 1                      |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

|                       |                                                                                                                                                                           |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contact avec la peau  | Laver immédiatement et abondamment à l'eau.                                                                                                                               |
| Contact avec les yeux | En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. |

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|           |                               |
|-----------|-------------------------------|
| Symptômes | Pas d'information disponible. |
|-----------|-------------------------------|

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|            |                                                                  |
|------------|------------------------------------------------------------------|
| Traitement | Traiter de façon symptomatique.<br>Pas d'information disponible. |
|------------|------------------------------------------------------------------|

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

### RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche  
Eau pulvérisée

Moyens d'extinction  
inappropriés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
styrène  
Bromure d'hydrogène  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes  
de santé.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre  
l'incendie, si nécessaire.  
Vêtement de protection complet

Conseils supplémentaires

Faire attention que l'eau à éteindre l'incendie ne coule pas dans les  
égouts, la terre ou les eaux. L'eau et la terre contaminées doivent être  
évacuées selon la législation en vigueur.

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Observer les réglementations de la protection du travail.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au  
point 13.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une

Lors du ponçage de panneaux isolants EPS, des poussières

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

manipulation sans danger

inflammables sont générées. Nous ne disposons d'aucunes données sur ces poussières concernant l'énergie minimale d'allumage, la température d'ignition et d'allumage. L'accumulation de poussières peut, en concentration suffisante, générer une atmosphère dangereuse présentant un risque d'explosion.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Éviter de soulever de la poussière-à l'intérieur utiliser un aspirateur au lieu de balayer. Couper avec un couteau, ne pas utiliser une scie, si possible.

Couper sur une base solide, éviter d'utiliser une scie.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pas de découpe au fil chaud dans des locaux non ventilés.

Mesures d'hygiène

Après avoir fini le travail, laver la poussière de chantier.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans un endroit sec.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.

Le polystyrène expansé est combustible; selon DIN 4101T.1 difficilement inflammable, classe des matériaux de construction B1. Lors de travaux avec des flammes nues un extincteur est indispensable.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage  
Précautions pour le stockage en commun

La température de stockage doit être inférieure à 80°C.

Tenir compte de l'incompatibilité par rapport aux solvants organiques.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Procédures de surveillance pour l'évaluation de l'exposition sur le lieu de travail : norme EN 482

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) ou d'autres valeurs équivalentes.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lors du traitement mécanique (poncer, scier, percer, fraiser) il est indispensable de porter des lunettes de protection.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

Porter des lunettes de protection lors de travaux au dessous de la tête. (EN 166)

Protection des mains

Remarques : Après chaque nettoyage utiliser des crèmes d'entretien, pour une peau très sèche une pommade grasse.

Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière  
Protection préventive de la peau

Protection respiratoire : Assurer ventilation suffisante.  
En cas de développement de poussière p.ex. lors de la coupe et le ponçage nous recommandons le masque antipoussière P1.  
Protection respiratoire conforme à EN 143.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Air : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Sol : Éviter la pénétration dans le sous-sol.  
Eau : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Panneaux, profilés

Couleur : divers

Odeur : inodore

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

---

## Panneau isolant Sto en polystyrène

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Non applicable

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : non applicable

Inflammabilité : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : non applicable

Température de décomposition : Décomposition thermique aux températures supérieurs à 220°C.

pH : Non applicable

Viscosité  
Viscosité, dynamique : non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

Temps d'écoulement : non applicable

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : non déterminé

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité : env. 0,01 - 0,04 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : Non applicable

Auto-inflammation : env.  
370 °C

Taux d'évaporation : non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

### RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses                      Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter                      La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter                      Solvant  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale                      Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation                      Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée                      Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Composants:

##### pentane:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

##### isopentane:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

peau.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

#### **Produit:**

Génotoxicité in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Cancérogénicité**

#### **Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Produit:**

Effets sur la fertilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### **Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Composants:**

#### **pentane:**

Voies d'exposition  
Evaluation

Inhalation (vapeur)  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **isopentane:**

Evaluation

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### **Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité par aspiration**

#### **Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Composants:**

#### **pentane:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **isopentane:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

### Information supplémentaire

#### Produit:

Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

##### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons Donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité Non biodégradable.

#### Composants:

##### isopentane:

Biodégradabilité dégradable rapidement  
Biodégradation: 71,4 %  
Durée d'exposition: 28 jr

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation Donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Produit:

Mobilité Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire

Le PSE est chimiquement neutre et non soluble dans l'eau (ne pollue pas l'eau). Le PSE est imputrescible.

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

|                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produit                        | L'utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation exacte des déchets produits.<br>En cas d'utilisation conforme aux directives, le code de nomenclature des déchets (CED), catégorie 17.09, "autres déchets de construction et de démolition"<br>Les matériaux propres et non mélangés peuvent être intégrés au circuit de recyclage des matériaux. |
| Emballages contaminés          | Recyclage des emballages vides.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Code d'élimination des déchets | 17 06 04 Matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03.                                                                                                                                                                                                                                                                           |

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques

Ces informations ne sont pas disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques

Non applicable

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV (composés organiques  
volatils)  
Directive 2004/42/CE

ne tombe pas sous la Directive 2004/42/CE

Règlement (UE) N° 649/2012 du  
Parlement européen et du Conseil  
concernant les exportations et  
importations de produits chimiques  
dangereux

Non applicable

REACH - Restrictions  
applicables à la fabrication, à la  
mise sur le marché et à  
l'utilisation de certaines  
substances dangereuses et de  
certains mélanges et articles  
dangereux (Annexe XVII)

Non applicable

Autres réglementations

Observer les réglementations de la protection du travail.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les modifications par rapport à la version précédente sont repérées dans la marge de gauche.

Les informations données par cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et respectent la législation nationale et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient cependant à notre connaissance et à notre contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences des lois. Les informations données dans la présente fiche décrivent les exigences de sécurité relatives à notre produit mais ne donnent pas la garantie des propriétés de celui-ci.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Panneau isolant Sto en polystyrène

### Texte complet pour phrase H

|      |                                                                                       |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| H224 | : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.                                        |
| H225 | : Liquide et vapeurs très inflammables.                                               |
| H304 | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H336 | : Peut provoquer somnolence ou vertiges.                                              |
| H411 | : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  |

### Texte complet pour autres abréviations

|                 |                                                                        |
|-----------------|------------------------------------------------------------------------|
| Aquatic Chronic | : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique             |
| Asp. Tox.       | : Danger par aspiration                                                |
| Flam. Liq.      | : Liquides inflammables                                                |
| STOT SE         | : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique |

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

|                              |                                                                                              |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Service émetteur             | Département TIQAS<br>Sto SE & Co. KGaA Stühlingen<br>e.volz@sto.com                          |
| Personne de contact Belgique | Steven Gilis, tél. 0472 363072<br>s.gilis@sto.com                                            |
| Code du produit              | PROD0545 PROD0546 PROD1495 PROD2215 PROD1260<br>PROD1261 PROD1823 PROD2140 PROD2006 PROD2007 |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

---

## Panneau isolant Sto en polystyrène

PROD2099 PROD1539 PROD1545 PROD3161 PROD3160  
PROD2069 PROD1535 PROD1506 PROD1546 PROD3162  
PROD2704 PROD3809 PROD3810 PROD3811 PROD3861  
PROD0100 PROD4207 PROD4208 PROD3525 PROD3526  
PROD4703 PROD2758 PROD2705 PROD2707 PROD3274  
PROD4746

BE / FR